FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit **CIMSTAR® 60C**

Fluide métallurgique

Autres moyens d'identification

Numéro de la FDS Sans objet B00256 Code du produit

Usage recommandé Fluide métallurgique Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Nom de la société CIMCOOL® Industrial Products LLC

> 3000 Disney Street Cincinnati, Ohio 45209

Téléphone (Information

générale)

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro de téléphone

d'appel d'urgence (outside

USA)

513-458-8100

905-319-1919

1-800-424-9300 (CHEMTREC)

1-703-527-3887 (CHEMTREC)

Fournisseur

DUBOIS CHEMICAL CANADA INC dba CIMCOOL® Canada Nom de la société

Adresse B1 - 1175 Appleby Line

Burlington, ON L7L 5H9 Canada

Téléphone (Information

générale)

Numéro de téléphone

d'appel d'urgence (outside

USA)

1-703-527-3887 (CHEMTREC)

Non disponible. **Fournisseur**

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Catégorie 2 Irritation de la peau Dangers pour la santé

Grave irritation des yeux Catégorie 2

Dangers environnementaux Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Mention de danger

Conseil de prudence

Prévention

Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

Se laver soigneusement après manipulation. Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter des gants de protection.

Nom de la matière : CIMSTAR® 60C SDS Canada

Version n°: 09 Date de révision: 02-02-2021 Date d'émission : 12-01-2016

Intervention EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT

AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements

contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires

Utiliser uniquement dans les processus de fabrication

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
SEVERELY-HYDROTREATED NAPHTHENIC DISTILLATES		64742-52-5	10 - 30
ALKANES C14-16, CHLORO		63449-39-8	5 - 10
2-Amino-2-méthylpropanol		124-68-5	1 - 5
Monoéthanolamine		141-43-5	1 - 5
1-Aminopropan-2-ol		78-96-6	1 - 5
SODIUM ALKYLARYL SULFONATE		68081-81-2	1 - 5
Autres composant sous les niveaux	k à déclarer		60 - 80

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Dans des conditions normales d'utilisation prévue, ce produit ne devrait pas présenter un danger

par inhalation.

Contact avec la peau Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis

médical/Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux Rincer avec de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et

persiste.

Ingestion Rincer soigneusement la bouche. Boire un ou deux verres d'eau. Ne pas faire vomir. En cas de

vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les

poumons. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et

une vision trouble. Irritation de la peau.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

Informations générales Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux.

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Utiliser des moyens

d'extinction appropriés aux conditions locales et au milieu environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Sans objet, incombustible.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter l'équipement de protection approprié.

Nom de la matière : CIMSTAR® 60C SDS Canada

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Ce produit est miscible dans l'eau. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Nettoyer selon les réglementations applicables.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Contacter les autorités locales en cas de déversements dans les égouts ou le milieu aquatique. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Utiliser un endiguement approprié pour éviter toute contamination de l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Stocker dans des récipients bien fermés. Si le produit est gelé, il se séparera. Le laisser entièrement fondre à la température ambiante et bien l'agiter avant de l'utiliser. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ACGIH			
Composants	Туре	Valeur	
SEVERELY-HYDROTREAT ED NAPHTHENIC DISTILLATES (CAS 64742-52-5)	TWA	5 mg/m3	
ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'ex	position de l'ACGIH		
Composants	Type	Valeur	
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	6 ppm	
	TWA	3 ppm	
Canada. LEMT pour l'Alberta (Co	de de l'hygiène et de la sécuri	té au travail, Annexe 1, Tableau 2)	
Composants	Туре	Valeur	
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	15 mg/m3	
		6 ppm	
	TWA	7.5 mg/m3	
		3 ppm	

Nom de la matière : CIMSTAR® 60C SDS Canada

Date d'émission : 12-01-2016

Version n°: 09 Date de révision: 02-02-2021

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée

Composants	Туре	Valeur	
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	6 ppm	
	TWA	3 ppm	

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Туре	Valeur	
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	6 ppm	
	TWA	3 ppm	

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	туре	vaieur
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	6 ppm
	TWA	3 ppm

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

Composants	Туре	Valeur	
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	15 mg/m3	
		6 ppm	
	TWA	7.5 mg/m3	
		3 ppm	

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la sécurité et la santé au travail, 1996, Tableau 21)

Composants	Туре	Valeur
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	15 minutes	6 ppm
	8 heures	3 ppm

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des	Éviter tout contact avec les yeux. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des
yeux	lunettes à coques). Une douche oculaire est recommandée.

Protection de la peau

Protection des mains On recommande des gants en nitrile.

Autre Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Protection respiratoire

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin. **Dangers thermiques**

Considérations d'hygiène

générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

CLEAR Apparence Liquide. **État physique Forme** Liquide. Non disponible. Couleur

Nom de la matière : CIMSTAR® 60C SDS Canada

Version n°: 09 Date de révision: 02-02-2021 Date d'émission : 12-01-2016

4 / 10

Odeur **CHEMICAL** Non disponible. Seuil olfactif

Ηq 9.9

Point de fusion et point de

congélation

< -6.1 °C (< 21 °F)

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition > 100 °C (> 212 °F)

Point d'éclair Sans objet

Taux d'évaporation Comme de l¿eau une fois dilué

Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur Non disponible. Densité de vapeur Non disponible. Densité relative Non disponible.

Solubilité

100 % Water Miscible Solubilité (eau)

Coefficient de partage

n-octanol/eau

Non disponible.

Température Non disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible. Viscosité Non disponible.

Autres informations

Non explosif. Propriétés explosives Propriétés comburantes Non oxydant. pH dans une solution

aqueuse

8.7 @ 5%

11 % **VOC ASTM D2369**

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales. Risque de réactions

dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Contact avec des matériaux incompatibles.

Acides. Agents comburants. Ne pas ajouter de nitrite de sodium ou autres agents de nitrosation Matériaux incompatibles

qui pourraient former des nitrosamines cancérogènes.

Produits de décomposition

dangereux

'La fumée, les émanations, les oxydes d'azote, le chlorure d¿hydrogène, et les oxydes de carbone

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévu dans des conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée.

Nom de la matière : CIMSTAR® 60C SDS Canada Contact avec les yeux

Provoque une irritation des yeux.

Ingestion

Aucun risque pour la santé n'est connu ou prévu dans des conditions normales d'utilisation.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau.

physiques, chimiques et

toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants Espèces Résultats d'épreuves

1-Aminopropan-2-ol (CAS 78-96-6) Aiguë

Cutané

Liquide

DL50 Lapin 1576 mg/kg

2-Amino-2-méthylpropanol (CAS 124-68-5)

<u>Aiguë</u>

Cutané

Liquide

DL50 Lapin > 2000 mg/kg

Orale

Liquide

DL50 Rat 2900 mg/kg

ALKANES C14-16, CHLORO (CAS 63449-39-8)

Aiguë

Cutané

Liquide

DL50 Lapin > 2000 mg/kg

Orale

Liquide

DL50 Rat > 5000 mg/kg

SEVERELY-HYDROTREATED NAPHTHENIC DISTILLATES (CAS 64742-52-5)

Aiguë

Cutané

Liquide

DL50 Lapin > 5000 mg/kg

Inhalation

Brouillard

CL50 Rat > 5.1 mg/l, 4 heures ETA

Orale

Liquide

DL50 Rat > 5000 mg/kg

SODIUM ALKYLARYL SULFONATE (CAS 68081-81-2)

Aiguë

Cutané

Solide

DL50 Lapin 2000 mg/kg

Orale

Solide

DI 50 Rat 1080 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires Provoque une irritation des yeux.

graves/irritation oculaire

Nom de la matière : CIMSTAR® 60C 6 / 10

Version n°: 09 Date de révision: 02-02-2021 Date d'émission : 12-01-2016

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Monoéthanolamine (CAS 141-43-5) Irritant

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.

L'huile / distillat répond à l'exigence de l'UE de moins de 3% (p / p) d'extrait de DMSO pour le

composé aromatique polycyclique total (PAC) en utilisant IP 346.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Toxicité pour certains organes

cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Non classé.

Danger par aspiration

Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques Toute inhalation prolongée peut être nocive. Peut être nocif en cas d'absorption par la peau.

L'exposition répétée ou prolongée peut causer des lésions aux reins et au foie. Ces effets n'ont

pas été observés chez l'humain.

Autres informations La classification des dangers environnementaux et pour la santé est dérivée d'une combinaison

de méthodes de calculs et de données d'essai, si disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
1-Aminopropan-2-ol (0	CAS 78-96-6)		
Aquatique			
Poisson	CL50	Cyprin doré (carassius auratus)	210 mg/l, 96 heures
Aiguë			
Crustacés	CE50	Daphnia	109 mg/l, 48 heures
2-Amino-2-méthylprop	anol (CAS 124-68-	5)	
Aquatique			
Aiguë			
Crustacés	CE50	Daphnia	193 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Crapet arlequin (Lepomis macrochirus)	190 mg/l, 96 heures
ALKANES C14-16, CH	HLORO (CAS 6344	9-39-8)	
Aquatique			
Aiguë			
Poisson	CL50	Crapet arlequin (Lepomis macrochirus)	> 0.1 mg/l, 96 heures
Monoéthanolamine (C	AS 141-43-5)		
Aquatique			
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	114 - 196 mg/l, 96 heures
Aiguë			
Crustacés	CE50	Daphnia	65 mg/l, 48 heures ECHA

Nom de la matière : CIMSTAR® 60C SDS Canada

Date d'émission : 12-01-2016

Version n°: 09 Date de révision: 02-02-2021

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

SODIUM ALKYLARYL SULFONATE (CAS 68081-81-2)

Aquatique

Aiguë

CE50 Crustacés Daphnia 2.9 mg/l, 48 heures Poisson CL50 Crapet arlequin (Lepomis macrochirus) 1.67 mg/l, 96 heures

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

1-Aminopropan-2-ol -0.93 Monoéthanolamine -1.31

Facteur de bioconcentration

Monoéthanolamine < 3.2, évalué

Mobilité dans le sol Ce produit est miscible dans l'eau.

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux

d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le Code des déchets dangereux

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir: instructions d'élimination).

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de

l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU UN3082

Désignation officielle de

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(ALKANES C14-16, CHLORO), POLLUANT MARIN transport de l'ONU

Classe de danger relative au transport

9 Classe Danger subsidiaire Ш Groupe d'emballage Dangers environnementaux Oui

Précautions spéciales pour

l'utilisateur

Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

IATA

UN3082 **UN** number

UN proper shipping name Transport hazard class(es) Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (ALKANES C14-16, CHLORO)

9 Class Subsidiary risk Packing group Ш **Environmental hazards** Yes 9L **ERG Code**

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Other information

Passenger and cargo

Allowed with restrictions.

aircraft

Allowed with restrictions. Cargo aircraft only

Nom de la matière : CIMSTAR® 60C SDS Canada **IMDG**

UN3082 **UN** number

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (ALKANES C14-16, **UN proper shipping name**

CHLORO), MARINE POLLUTANT (ALKANES C14-16, CHLORO)

Transport hazard class(es)

9 Class Subsidiary risk Ш Packing group

Environmental hazards

Marine pollutant Yes F-A, S-F **EmS**

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

ALKANES C14-16, CHLORO

Transport en vrac selon Non déterminé(e).

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC

IATA; IMDG; TMD



Polluant marin



Polluant marin réglementé par l'IMDG. Informations générales

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Nom de la matière : CIMSTAR® 60C SDS Canada 9 / 10

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région Nom de l'inventaire Sur l'inventaire ou exempt (oui/non)* Australie Inventaire australien des substances chimiques (AICS) Non Canada Liste intérieure des substances (LIS) Non Canada Liste extérieure des substances (LES) Oui Chine Inventaire des substances chimiques existantes en Chine Oui

(IECSC)

Europe Inventaire européen des substances chimiques commerciales Oui

existantes (EINECS)

Europe Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS) Non Oui

Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles Japon

(ENCS)

Corée Liste des produits chimiques existants (ECL) Non

Nouvelle-Zélande Inventaire de la Nouvelle-Zélande Oui **Philippines** Inventaire philippin des produits et substances chimiques Oui

(PICCS)

États-Unis et Porto Rico Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi Oui

réglementant les substances toxiques)

16. Autres informations

Date de publication 12-01-2016 02-02-2021 Date de la révision

Version n° 09

Classements NFPA Santé: 1

Inflammabilité: 0 Instabilité: 0

À notre connaissance, les renseignements et recommandations de cette fiche de données de Avis de non-responsabilité

> sécurité étaient précis à la date de publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un quide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec

toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Informations relatives à la

révision

Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples

Version n°: 09 Date de révision: 02-02-2021 10 / 10

Date d'émission : 12-01-2016

^{*}La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence